

VILLE DE LAON - AVIS D'APPEL A CANDIDATURES



AUTORISATION D'OCCUPATION TEMPORAIRE DU DOMAINE PUBLIC STANDS DE LA HALLE DE MARCHÉ PLACE VICTOR HUGO (2 EMPLACEMENTS)

Procédure de sélection préalable d'opérateurs économiques en application des dispositions de l'article L. 2122-1-1 du Code général de la propriété des personnes publiques.

Section 1 - Identification de la personne publique propriétaire du domaine.

Ville de Laon - N°SIRET 21020387300018

Place du Général Leclerc, Hôtel de VILLE - 02000 LAON

Section 2 - Objet de l'appel à candidatures

Le présent appel à candidatures est lancé en vue de la délivrance d'autorisations d'occupation du domaine public Deux emplacements sont disponibles :

- Un stand « Halles de Laon – Stand Îlot 2 »
- Un stand « Halles de Laon – Buvette »

Section 3 - Caractéristiques de l'autorisation

Chaque autorisation est délivrée pour une durée de 6 ans, le cas échéant renouvelable dans les conditions prévues par le Code général de la propriété des personnes publiques.

Les dossiers individuels de candidatures présentent les caractéristiques des stands et comportent notamment des plans de localisation.

Section 4 - Conditions de participation

Les conditions de participation, les pièces à fournir pour le dossier de candidature et les critères de choix des attributaires sont précisés dans les dossiers de candidature.

Section 5 - Date limite de remise des candidatures

La date limite de remise des candidatures est fixée au **07 avril 2023 à 12 heures**.

Section 6 - Renseignements complémentaires

Points de contact où des informations complémentaires peuvent être obtenues :

Retraits de dossier en ligne :	www.laon.fr (Onglet Cadre de vie / Commerces, marchés)
Concernant la procédure :	Service Marchés publics – 03 23 22 85 61
Concernant les caractéristiques des stands, de la halle, et retraits de dossier sur place :	Maison Cœur de ville – 03 23 22 85 28